

## Les dangers du monoxyde de carbone pendant le déneigement des voitures

Montréal, le 15 mars 2017 – La Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal alerte les citoyens des dangers de laisser son véhicule en marche avec des personnes à bord (enfants ou adultes) durant le déneigement.

Quatre cas d'intoxication au monoxyde de carbone ont été rapportés dans la région de Montréal ce matin. Les personnes ont toutes été retrouvées inconscientes dans la voiture alors que la neige accumulée autour de celle-ci n'avait pas été enlevée et que le moteur tournait.

Il faut savoir que l'intoxication au monoxyde de carbone peut survenir en moins de 5 minutes et a des conséquences très sévères. Les personnes intoxiquées auraient pu mourir si elles n'avaient été retrouvées à temps.

**Ainsi, il ne faut pas laisser sa voiture fonctionner lors du déneigement et s'assurer d'enlever la neige tout autour de son automobile avant de démarrer le moteur.** Ceci permet d'éviter que les gaz d'échappement ne s'introduisent à l'intérieur dans des concentrations qui peuvent rapidement devenir mortelles.

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique. Il est sans odeur et sans couleur. Ses effets peuvent se produire bien avant que vous ne soupçonniez sa présence.

Pour plus d'information, les citoyens sont invités à consulter le Portail Santé Montréal, à l'adresse suivante : <https://www.santemontreal.qc.ca/population/sante-de-a-a-z/monoxyde-de-carbone/>.

-30-

Source : Direction régionale de santé publique